

Analyse du Plan Climat de Vitré Communauté

Pour une mobilisation de notre territoire contre le dérèglement climatique



Le territoire de Vitré Communauté s'est doté d'un plan d'actions pour lutter contre le dérèglement climatique : un plan climat énergie territorial (PCET), sur la période 2013-2017.

En pleine Conférence mondiale sur le climat (COP 21) et à mi-chemin du PCET l'association Vitré-Tuvalu avec l'appui de la Fédération Ile-et-Vilaine Nature Environnement (IVINE) souhaitaient faire un bilan citoyen de la démarche engagée sur le territoire de l'agglomération de Vitré Communauté.

Le Plan Climat fixait-t-il de bons objectifs ? Sont-ils en voie d'être atteints ? Comment les communes et acteurs du territoire agissent-ils sur les thématiques Énergie - Climat ?

Autant de questions que nous avons voulu analyser, pour une amélioration continue du Plan Climat, mais aussi pour rappeler que la société civile a une expertise d'usage, utile au territoire.

1 - Préalable

1.1 : Les enjeux Air-Energie-Climat

Depuis des années, les experts scientifiques du GIEC alertent sur le dérèglement climatique, dû à l'excès de gaz à effet de serre, issu de la combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz, etc.). Ces alertes sont relayées par le monde associatif, ce qui a permis une prise de conscience de la société civile, conduisant à une action au niveau politique (nationale et / ou locale).

Les effets du dérèglement climatique se font déjà sentir (sécheresse, événements climatiques extrêmes, inondations, etc.), touchant les pays développés ou pauvres. Aussi, un consensus technique et politique a été acté pour **ne pas dépasser un réchauffement de + 2°C** ce qui est déjà trop.

1.2 : La réglementation Air-Energie-Climat

Suite aux alertes du GIEC, des outils ont été mis en place : Sommet de Rio (1992), protocole de Kyoto (1997). En application du protocole de Kyoto, l'Union européenne a mis en place une législation (2008) dit des « **3 fois 20** » :

- réduire les consommations énergétiques de 20 %
- réduire nos émissions de GES de 20 % (par rapport à 1990)
- avoir 20 % des consommations par les énergies renouvelables

En France, un plan national climat (2004) développe la démarche de Plan Climat-Energie Territorial (PCET), permettant aux territoires de définir un diagnostic et un plan d'actions pour le climat.

Et au niveau réglementaire, nous retenons, entre autre :

- **lois Grenelle** : lois (2008 à 2010) qui obligent les communautés d'agglomérations à établir un PCET, qui reprend l'objectif du facteur 4 et renforce la réglementation sur la qualité de l'air.
- **RT** : réglementation thermique, améliorée en 2005 et 2012. Elle prévoit pour 2020 que les bâtiments neufs soient à énergie positive (plus de production que de consommation, label BEPOS)

1.3 : Le scénario Négawatt & le Facteur 4

Pour lutter efficacement contre le dérèglement climatique, les scientifiques et les associations s'appuient sur :

- **Le scénario Négawatt** : l'association Negawatt a initié le concept de transition énergétique qui repose sur 3 piliers : 1 / **priorité à la sobriété**, 2 / améliorer l'efficacité énergétique / 3 développer les énergies renouvelables
- **Le Facteur 4** : objectif de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 (par rapport à 1990), objectif repris dans les lois Grenelle

Le dérèglement climatique est déjà en œuvre, avec des phénomènes irréversibles, qui auront des impacts globaux mais aussi sur notre territoire. Une mobilisation collective est nécessaire, citoyens et décideurs doivent travailler de concert. A chaque report de l'action, celle-ci coûtera plus cher.

2 - La question Air-Energie-Climat sur le territoire de Vitré Communauté

Les éléments du diagnostic du PCET sont tirés du travail du cabinet spécialisé Indiggo, qui a utilisé l'outil ENER'GES (recommandé par la Région et l'ADEME), sur la base de données datant de 2005 (données déjà un peu anciennes donc).

2.1 : L'air sur Vitré Communauté

Faute de station de suivi de la qualité de l'air sur le Pays de Vitré, le territoire ne dispose d'aucune référence sur la qualité de l'air (hormis des données ponctuelles d'émissions d'un établissement, l'incinérateur de Vitré). Toutefois, AirBreizh, qui assure le suivi de la qualité de l'air en Bretagne, rappelle que l'Ille-et-Vilaine est le département breton qui connaît le plus d'alertes aux pollutions aux particules.

Le PCET n'avait pas à aborder la thématique « air », ce qu'il n'a malheureusement pas fait.

C'est grâce au renforcement de la réglementation que nous allons pouvoir évaluer le niveau de pollution de l'air à Vitré. Mais au regard des enjeux, notamment sanitaires, il est souhaitable que la problématique de qualité de l'air soit abordée sans tarder sur Vitré Communauté.

2.2 : L'énergie sur Vitré Communauté

Rappelons que le territoire est totalement dépendant aux énergies fossiles et produit peu d'énergie. Le diagnostic réalisé par le cabinet Indiggo a mis en évidence :

- **Consommation énergétique de 1 800 Gwh**, dont 65 % pour le chauffage des bâtiments (résidentiels ou d'activités).
 - o 475 000 Kwh : **industrie** (majoritairement au gaz et à l'électricité)
 - o 475 000 Kwh : **habitat résidentiel** (gaz, électricité, bois, fioul)
 - o 375 000 Kwh : transport de voyageurs (produits pétroliers)
 - o 210 000 Kwh : transport de marchandises (produits pétroliers)

Les chiffres clés de l'énergie 2015 en Bretagne nous apprennent que l'intensité du Pays de Vitré est une des plus élevée de Bretagne, avec plus de 30 Mwh/hab. C'est à dire que **l'industrie locale est (trop) gourmande en énergie.**

- **Production d'énergie s'élève à 160 Gwh**, (soit 9 % des consommations), avec :
 - o bois (bûche et chaudières) : 134 Gwh
 - o éolien : 13 Gwh
 - o Incinération : 10 Gwh

Les autres ENR (solaire, méthanisation) produisent des quantités assez réduites.

En 2015, il serait intéressant de connaître les tendances. La consommation, la production ENR sont-elles en augmentation ou pas ? Nous regrettons l'oubli de l'important potentiel hydro-électrique à partir des nombreux barrages (Cantache, Valière, Haute-Vilaine, etc.).

2.3 : Le climat sur Vitré Communauté

Le diagnostic indique que le territoire de Vitré Communauté émet des gaz à effet de serre à hauteur de 700 000 tep CO2. Les secteurs émetteurs sont :

- **l'agriculture : 52 %**
- le transport (personnes / marchandises) : 22 %
- l'industrie : 12 %
- l'habitat résidentiel : 10 %

Fort heureusement, le dérèglement climatique n'a pas encore eu de gros impact sur le territoire de Vitré Communauté. Concernant la **vulnérabilité du territoire**, nous retenons :

- que l'agriculture est le secteur économique le plus menacé par le dérèglement climatique
- le territoire pourra-t-il continuer à l'avenir à jouer son rôle de château d'eau du département ? Nous avons en effet une responsabilité particulière au regard des enjeux d'approvisionnement en eau potable de l'agglomération rennaise.
- que le déplacement des habitants et des entreprises de logistique, utilisant fortement les énergies fossiles, doit aussi être mis en question.

Le sujet de l'adaptation du territoire au dérèglement climatique n'est malheureusement pas repris ensuite dans le Plan d'action. Enfin, il convient de rappeler que l'agriculture est le thème central, acteur et victime du dérèglement climatique de Vitré Communauté. Ce thème central est par la suite peu développé.

3 - Le Plan Energie-Climat de Vitré Communauté

C'est durant l'élaboration de l'agenda 21 (2008) que des citoyens et Vitré-Tuvalu ont fait la proposition que Vitré Communauté élabore, de façon volontaire, un Plan Climat. Les élus souhaitant aussi s'investir dans le sujet, la démarche est retenue et réellement engagée en 2011.

3.1 : Le déroulé du PCET

Le PCET de Vitré Communauté a été lancé par une conférence de Jean Jouzel fin 2012, avec une forte participation. Suite à cela, des ateliers thématiques se sont déroulés, ne mobilisant malheureusement pas autant de personnes. Vitré-Tuvalu a réussi à fortement se mobiliser pour contribuer à tous les ateliers thématiques. La société civile et les associations ont pu faire des propositions.

Comme pour l'agenda 21, les arbitrages des élus sont difficiles à comprendre pour les habitants, amènent de la frustration et conduisent parfois à ne plus juger utile la participation aux démarches participatives. Ce qui est dommage pour tout le monde.

3.2 : Le contenu du PCET

3.2.1 : Les objectifs politiques du PCET

Deux grands objectifs sont retenus par Vitré Communauté :

- **Réduire de 13% les émissions de GES** du territoire (par rapport à 2005)
- Atteindre une production de **23% d'énergies renouvelables** (par rapport à 2005)

L'objectif, pourtant prioritaire, de baisse de 20 % des consommations a été oublié. La sobriété doit être le premier levier et nous souhaitons le voir réintroduire, et mis en œuvre rapidement.

Deux ans et demi après l'adoption du PCET, nous craignons de ne pas être sur le chemin de l'objectif de baisse de 13 % des GES (déjà en deçà des objectifs européens ou nationaux).

3.2.2 : Le plan d'actions du PCET

Il se décompose en **10 objectifs, pour un total de 48 actions** :

<i>Objectif</i>	<i>Analyse</i>
<i>Atteindre 23 % d'ENR d'ici 2020</i>	<p>Objectif ambitieux, auquel nous adhérons. Toutefois nous ne semblons pas sur le chemin d'atteindre cet objectif. L'éolien avance lentement et il n'y a aucun équipement public à chaudière bois-bocage. La méthanisation a monopolisé tous les efforts, alors que la quantité d'EnR produite sera faible. Aussi, l'étude du potentiel grand hydro-électrique nous paraît justifié. Ainsi que le déploiement du solaire (thermique / photovoltaïque).</p> <p>A noter qu'aucune des 6 actions projetées n'a de budget défini, ni ne compte d'association citoyenne comme partenaire.</p>
<i>Sensibiliser et mobiliser le grand public</i>	<p>5 actions, dont une seule avec un financement : 1500 euros pour faire vivre les signataires de la Charte... Ce qui n'a jamais été fait...</p> <p>Vitré Communauté n'a pas assez œuvré pour mobiliser la population. La mobilisation, sans faire appel aux associations locales, n'a pas eu d'effet.</p>
<i>Favoriser la rénovation thermique de l'habitat</i>	<p>6 actions, dont une seule a un financement (15 000 euros pour l'Espace Info Énergie). Nous ne sommes pas en capacité d'évaluer l'efficacité de ces mesures. Mais, nous invitons à prendre exemple sur les démarches structurées du Pays de Fougères (formation des artisans, découverte des éco-matériaux, etc.).</p>
<i>Limiter les émissions dans les déplacements des personnes et des marchandises</i>	<p>8 actions, dont 3 avec un financement. Nous nous félicitons du développement du réseau de bus (notamment à Châteaubourg). Le projet de plate-forme ferroutage est toujours dans les cartons, sans concertation avec les associations environnementales. La mise en œuvre de voies cyclables est à souligner, toutefois tournée vers le loisir et pas le vélo quotidien. Nous suggérons que Vitré Co appuie plus fortement les communes dans la mise en œuvre d'un plan Vélo, en lien étroit avec les associations environnementales (ce qui n'est pas le cas actuellement). Enfin, le développement du réseau de recharge de véhicules électriques doit se faire à des coûts raisonnables et en privilégiant un approvisionnement électrique renouvelable.</p>

<i>Mobiliser les acteurs économiques du territoire</i>	3 actions (sans financement affiché). C'est sur ce secteur que Vitré Co a fait le plus d'effort, avec une forte communication sur l'écologie industrielle. Cette démarche est pertinente, mais sa plus-value ne semble pas au rendez-vous. Et elle se fait malheureusement au détriment de l'ensemble des autres actions. Nous regrettons surtout la discrétion des actions « climat » en agriculture, au regard de l'enjeu central que cela représente pour notre territoire.
<i>Accompagner les communes dans leur politique énergétique</i>	2 actions, dont une financée pour le Conseil en Énergie Partagée (CEP). C'est une action pertinente, qu'il nous est difficile d'évaluer.
<i>Économiser l'énergie et développer les ENR dans les bâtiments communautaires</i>	5 actions (sans financement affiché). Pertinent pour la nécessaire exemplarité à montrer. La non prise en compte de l'énergie dans les 2 récents centres culturels est bien dommage.
<i>Agir sur les déplacements des agents (de Vitré Co)</i>	5 actions (sans financement affiché). Pertinent pour la nécessaire exemplarité à montrer (mais à effet très faible)
<i>Améliorer les pratiques (internes) en matière de commande publique, achats et déchets</i>	4 actions (sans financement affiché). Pertinent pour la nécessaire exemplarité à montrer (mais à effet très faible)
<i>Aménagement durable des zones d'activités</i>	4 actions (sans financement affiché). Pertinent pour la nécessaire exemplarité à montrer.

L'absence de financement d'affiché pose question.

3.2.3 : La charte d'engagement du PCET

Le PCET s'est achevé en juin 2013 par un forum et la **signature de chartes d'engagement avec 41 partenaires**. On retiendra une mobilisation correcte des municipalités (22 sur 34), de quelques entreprises, mais de très peu d'associations (2 dont Vitré-Tuvalu).

Il convient de réactiver au plus vite et de faire partager les partenaires de la Charte, en y introduisant plus d'associations. De plus, pour mobiliser les citoyens, nous suggérons d'ouvrir cette charte climat aux habitants.

3.3 : La gouvernance et le portage du Plan Climat

Suite aux élections municipales, et l'extension de Vitré Communauté à la Communauté de Communes du Pays de la Guerche, le portage du PCET est passé de Louis Ménager (aux actions probantes sur sa commune Montreuil sous Pérouse) à Nathalie Clouet (maire de Bais).

Le PCET est mis en œuvre par un agent dédié à Vitré Communauté. Mais depuis la signature du Plan Climat :

- une seule réunion du Comité de suivi s'est tenue (en déc. 2013)
- il n'y a jamais de réunion des signataires de la Charte pour suivre leurs engagements
- les actions « grand public » ont été très discrètes (et absentes pendant la COP 21)

Un portage politique fort est nécessaire pour faire vivre le Plan Climat) et améliorer la mobilisation des acteurs du territoire (dont les habitants et associations).

3.4 : Un Plan Climat sur le territoire : pour quels effets ?

3.3.1 : L'air

Suite à une alerte d'habitants en 2015, Vitré-Tuvalu a interpellé la mairie de Vitré. A notre grand regret, la mairie de Vitré ne juge pas utile de réaliser de mesure pour évaluer la qualité de l'air, malgré un nombre important de jours d'alertes en Ille-et-Vilaine. **En 2015, Vitré est la seule grande ville d'Ille-et-Vilaine à n'avoir jamais réalisé de mesures de qualité de l'air.**

Vitré Communauté a été interpellé aussi pour savoir quand et comment la thématique « air » allait être abordée, lors de la transformation du PCET en PCAET, sans réponse à ce jour.

3.3.2 : L'énergie

Il est difficile de tirer un bilan exhaustif et succinct des actions de Vitré Communauté et des municipalités. Nous pouvons constater, entre autre :

<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
<ul style="list-style-type: none">• les EnR et l'isolation thermique se démocratisent• Vitré a engagé une réduction de l'éclairage public nocturne• un réseau de chaleur valorise l'énergie de l'incinérateur de Vitré (la piscine notamment)• l'Espace Info Energie de Vitré s'est étoffé	<ul style="list-style-type: none">• la priorité n'est pas à l'économie d'énergie et à la sobriété• il n'existe pas de grand équipement public à chaudière bois-bocage• les équipements publics économes en énergie ou utilisant des EnR (comme la salle communale de Montreuil sous

<ul style="list-style-type: none"> • Le covoiturage spontané fonctionne bien (avec des stationnements à améliorer) • les zones 30 se généralisent à Vitré, et la pratique du vélo électrique se démocratise • Vitré Communauté s'est fortement mobilisé sur l'écologie industrielle (via l'association EVEIL) et la méthanisation avec d'assez faibles résultats, à notre connaissance) 	<p>Pérouse, la cantine centrale de Vitré ou l'antenne du Département) sont des exceptions</p> <ul style="list-style-type: none"> • peu de communes agissent pour réduire la place de la voiture ou rendre facile la pratique du vélo au quotidien • l'investissement sur l'écologie industrielle et la méthanisation s'est fait au détriment des autres sujets, et notamment de la mobilisation citoyenne.
--	--

3.3.3 : Le climat

Malgré les sollicitations de notre Fédération Ille-et-Vilaine Nature Environnement, Vitré Communauté a fait le choix de ne pas s'associer à l'événement climat grand ouest « *La pluie et le beau temps* » de septembre 2015 et ce contrairement à la Région, au département d'Ille-et-Vilaine, de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes.

De plus, **aucune municipalité de Vitré Communauté ne s'est engagée dans la Convention des maires pour le climat**, ce que nous déplorons.

En conclusion, nous suggérons :

- **de faire (re)vivre le Plan Energie-Climat, en remobilisant la société civile**
- **d'évaluer la pollution de l'air et d'agir pour la réduire**
- **de prioriser les économies et la sobriété énergétique**
- **d'engager des actions fortes sur l'agriculture** (adaptation, réduction des émissions)
- **d'évaluer le potentiel de « grand » hydro-électrique tout en poursuivant les actions sur l'ensemble des EnR** (le solaire a un fort potentiel, encore sous estimé)
- **de poursuivre les efforts sur la rénovation énergétique**
- **de remettre en question la place de la voiture, afin de rendre possible le report sur les transports en commun et les modes actifs**
- **de faire du lien avec les autres outils (PLH, SCOT, etc.) afin de mieux diffuser les thématiques Air-Energie-Climat**
- **de travailler plus étroitement avec les associations environnementales, qui sont demandeuses... mais spectatrices pour l'instant**